

L'ÉCHO DES FALAISES

Journal de Leclercville ❖ Mars 2022

Message du maire

Bonjour à tous,

Le printemps frappe à nos portes et l'arrivée des beaux jours vient aussi avec de nouveaux allègements quant aux normes sanitaires.

Nous pouvons dorénavant faire nos séances avec public et ainsi répondre à vos questions en personne. Malgré le fait que nos séances sont en présentielles, il n'en demeure pas moins que notre section *Questions des citoyens et réponses de votre conseil* sera toujours publiée mensuellement dans le journal, n'hésitez pas à nous faire parvenir vos questions.

Je vous invite à vous joindre à nous à la prochaine séance du conseil qui se tiendra le 4 avril prochain, 20h au Centre communautaire.

Je tiens par le fait même à vous souhaiter un beau printemps à tous et profitez de cette belle température après ce dur hiver!

Denis Richard, maire



Table des matières

Message du maire	1
Publication municipale	2-4
Autres informations	6-7

DATE DE TOMBÉE : 1^{er} avril 2022

PROCHAINE PARUTION : 8 avril 2022

Veuillez faire parvenir vos articles à l'adresse suivante : mun.leclercville@videotron.ca

PRINCIPALES DÉCISIONS – SÉANCE ORDINAIRE DU 7 MARS 2022

(Le procès-verbal peut être consulté sur le site internet le mois suivant – après son adoption par le conseil)

Proclamer le 17 mai JOURNÉE INTERNATIONNALE CONTRE L'HOMOPHOBIE ET LA TRANSPHOBIE et de souligner cette journée en tant que telle.

Signer la déclaration d'engagement « *Plus pour nos ados!* » afin de manifester notre appui à la mission des maisons des jeunes et à leur besoin accru de financement.

Adopter le Règlement édictant le code d'éthique et de déontologie des employés municipaux.

Donner un **avis de motion** pour l'adoption d'un règlement fixant les tarifs lors de déplacement pour les élus et les employés.

Déterminer les frais de location des salles pour l'Âge d'Or et le Cercle de fermières ainsi que les frais pour le stationnement au Resto-Pub.

Nommer madame Johanne Lemay à titre de 3^e membre élu au conseil d'administration de la Corporation de développement économique et communautaire de Leclercville.

Autoriser le maire, monsieur Denis Richard et la directrice générale, madame Lucie Beaudoin ou la directrice générale adjointe, madame Sylvie Lemay, à signer tout document en lien avec la rétrocession de la rue Lambert à la municipalité.

Autoriser le responsable de la gestion des eaux usées à faire réparer la pompe et autoriser la directrice générale à prendre les fonds dans le surplus affecté Assainissement pour un montant approximatif de 9 500 \$.

Accepter la plus basse soumission d'Excavation Coulombe inc. pour un montant global de 161 350,17 \$ dont la portion incombant à la Municipalité de Leclercville est au prorata (environ 25 %) selon l'article 7.2 de l'entente intermunicipale en eau potable et de prendre les fonds nécessaires en partie dans le budget et la balance dans la subvention Taxe sur l'essence Canada-Québec (TECQ).

Autoriser le maire et la directrice générale ou la directrice générale adjointe à signer les ententes avec la CDECL et l'OTJ.

Nommer les membres au comité de suivi du plan d'action (comité pour l'élaboration reconduit):

Madame Sophie Bédard, conseillère,
responsable de la Politique MADA-Famille
Madame Sylvie Lemay, directrice générale adjointe et
greffière-trésorière adjointe, représentante de
l'administration municipale
Madame Marie-Andrée Leclerc,
représentante famille
Madame Mariève Lemay, représentante famille
Monsieur Pierre Bluteau, représentant aîné
Madame Jocelyne Perrusse, représentante aînée
Madame Josiane Laliberté,
représentante jeune adulte
Madame Viviane Desrochers,
représentante jeune adulte

Nommer les personnes suivantes au comité consultatif en urbanisme (CCU) pour un mandat de deux (2) ans avec la conseillère Sophie Bédard et le conseiller Anthony Richard:

Madame Linda Labrecque
Monsieur Daniel Lemay
Monsieur Jean-Pierre Cloutier

Confirmer auprès de la Commission de Protection du Territoire Agricole du Québec (CPTAQ) que la demande de Ferme Maribert est conforme aux règlements municipaux en vigueur.

Autoriser monsieur Henri Péquignot, bénévole, à récupérer les arbres pour en faire la distribution aux résidents de Leclercville qui le souhaitent et de lui rembourser ses frais de transport.

Autoriser le déroulement de l'activité de la Fête de la pêche au Parc de l'Île et contribuer à la dépense avec les deux (2) autres municipalités impliquées (Lotbinière et Saint-Édouard).

Autoriser le journalier à procéder à l'achat des matériaux requis pour faire le plancher du sous-sol quand il aura le temps pour un montant d'environ 1 500 \$ plus les taxes.

Prendre une résolution d'appui aux ukrainiens dans le contexte de la guerre qui sévit et envoyer la résolution à divers intervenants. .

QUESTIONS DES CITOYENS – RÉPONSES DU CONSEIL MUNICIPAL – MARS 2022

Si vous ne pouvez pas assister en personne à la séance ordinaire du conseil municipal, comme certains de nos concitoyens l'ont fait, nous invitons TOUS les citoyens de Leclercville à poser leur question ou faire leur commentaire par courriel à l'adresse de la directrice générale, madame Lucie Beaudoin, au dg@munleclercville.qc.ca qui nous les transmettra. Il nous fera plaisir (maire et membres du conseil), de répondre ICI à vos questions.

Q. Pourquoi les taxes ont-elles augmenté?

R. Le premier facteur qui a affecté l'augmentation des taxes est qu'un nouveau rôle a été fait. Celui-ci n'avait pas été refait depuis six (6) ans. Le rôle d'évaluation produit par la MRC de Lotbinière a augmenté en moyenne de 25 %. Le second facteur, rattaché partiellement au rôle, est l'augmentation des quotes-parts de la MRC et des services de sécurité publique (police) atteignant plus de 20 % d'augmentation. Enfin, de façon générale, le coût de la vie a augmenté de 5 % en 2021, ce qui a une incidence directe sur le budget.

Q. Que dois-on faire pour contester l'évaluation?

R. L'évaluation de votre immeuble (terrain et bâtiment) doit se faire à la MRC de Lotbinière. Vous avez reçu avec votre compte de taxes, un certificat de l'évaluateur nommé AVIS D'ÉVALUATION. Pour demander une révision, il y a un frais selon la valeur de l'immeuble (entre 75 \$ et 300 \$, généralement). La date limite pour faire une demande de révision est le **30 avril 2022**. Vous devez contacter la MRC de Lotbinière au 418-926-3407 pour obtenir le formulaire et les informations utiles à cette démarche.

Q. Peut-on obtenir plus d'informations sur le bateau dans le Parc de l'île?

R. Le bateau dont il est question est un module de jeux qui peut s'adresser aux jeunes pré-adolescents et adolescents. Ce module verra sa réalisation uniquement si des fonds provenant de subventions ou de dons sont amassés. Il n'est pas prévu que les deniers municipaux (provenant de vos taxes) soient utilisés pour ce projet.

Q. Comment les membres participant à un comité de la municipalité sont sélectionnés?

R. Cela dépend des comités. Souvent, les comités sont définis préalablement, par obligation, en y faisant siéger des représentants de certaines catégories de membres (comme, par exemple, le comité de mise en œuvre de la politique MADA-Famille), alors des appels directs sont faits. De temps à autres, un appel à la population est fait via le journal ou le site internet.

Votre conseil municipal



Paravents et imprimante

Comme vous le savez, le bureau municipal déménagera dans le bâtiment de l'ancienne Caisse au printemps prochain. La municipalité doit se départir de plusieurs paravents et une imprimante, si cela vous intéresse, vous pouvez faire votre offre en communiquant avec la municipalité au **819 292-2331** ou par courriel au mun.leclercville@videotron.ca.

Nous recommencerons nos activités le 22 mars.

De 13h à 16h : cartes et baseball poches à partir de 18h30

Bienvenue à tous!

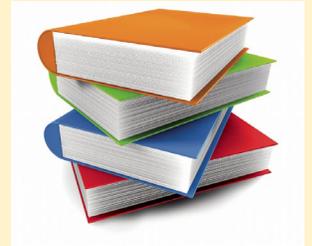
BIBLIOTHÈQUE

Bonjour,

Comment allez-vous? Je vous attends à la bibliothèque de Leclercville qui est située au centre communautaire.

Rendez-vous de 19h à 20h30. Aussi je suis à la recherche de bénévoles et de livres. Merci!

Nicole Beudet, 819 292-1129



Bonjour à tous, enfin des petites nouvelles de l'OTJ. Depuis le début de la pandémie, nos activités ont été mises un peu sur la glace et présentées d'une nouvelle façon. Nous devrions pouvoir céduer notre assemblée générale dans les prochaines semaines. Voici une brève rétrospective de notre dernière année financière. Notre année financière se terminait, le 31 octobre 2021. Le total des bénéfices nets pour l'année 2020-2021 s'élève à 7 977,20 \$, ces profits servent en autres à l'entretien du terrain, du chalet des loisirs et de la patinoire. La descente des Canards a généré un revenu net 2 439,78 \$ et le tournoi de balle familial, un profit de 5 266,53 \$.

Le tournoi de hockey bottine n'a pas eu lieu dans les deux dernières années. Nous espérons grandement pouvoir recommencer à présenter notre Descente de Canards avec public au courant de la saison estivale.

Nous tenons aussi à remercier M. Marcel Barabé pour l'entretien de la patinoire qui a fait bien des heureux cet hiver.

Nous vous invitons aussi à nous faire part de vos idées pour l'amélioration de votre terrain des loisirs ou sur les activités organisées. Il est toujours possible de nous faire part de vos commentaires via notre page Facebook.

Johanne Paquet
Secrétaire-trésorière



CERCLE DES FERMÈRES DE LECLERCVILLE

C'est avec un immense plaisir que je vous annonce la collaboration entre Le Cercle des Fermières de Leclercville (CFL) et l'Aide alimentaire de Lotbinière (AAL).

La mission d'aide alimentaire Lotbinière est d'assurer la sécurité alimentaire des individus et des familles en situation de précarité vivant sur le territoire de la MRC de Lotbinière afin d'améliorer leur qualité de vie et favoriser leur inclusion sociale.

AAL reçoit des surplus de denrées périssables fraîches (principalement des fruits et des légumes) spécialement lors de la belle saison des récoltes en été et à l'automne.

AAL apprécie grandement d'avoir accès à une cuisine et à des ressources humaines afin de pouvoir transformer les précieux surplus provenant de divers commerces et producteurs locaux. Une première dans notre MRC.

Les bénéfices d'une telle collaboration sont nombreux pour les parties impliquées, entre autres et sans s'y limiter :

Diminution du gaspillage alimentaire et réduction des déchets;

Création d'une meilleure offre pour AAL et Cercle des Fermières de Leclercville;

Bonification des missions respectives d'AAL et CFL;

Optimisation de l'utilisation des équipements de cuisine déjà présents;

Profiter de la force de la collaboration et de l'entraide;

Meilleure utilisation des ressources bénévoles et meilleure valorisation de leurs efforts;

Transmission du savoir de gens d'expérience;

Amélioration du climat social avec des rencontres et des partages qui font du bien à l'âme.

Merci à la Municipalité de Leclercville et aux Fermières pour votre belle collaboration et votre enthousiasme à embarquer dans ce beau projet où plusieurs défis nous attendent.

Merci aussi à Madame Andréanne Leblanc, directrice de l'Aide alimentaire Lotbinière, de croire en nous afin de poursuivre notre mission « la transmission des savoirs »

En terminant, soyez sans crainte gens de Leclercville, vous faites partis du partenariat. Surveiller votre journal l'Écho des Falaises et le facebook de la municipalité.

Linda Bernier, Fermière de Leclercville

TRANSPORT POUR LES GENS DE LECLERCVILLE

Que vous ayez besoin d'un transport pour un rendez-vous médical, pour vos commissions, votre épicerie ou pour aller vous faire vacciner.

Vous pouvez communiquer avec Mme Diane Poulin qui est résidente de Leclercville au (819) 292-2083. Mme Poulin a un répondeur si toutefois il n'y a pas de réponse.

Pour les personnes qui veulent aller à la Caisse Populaire de Deschaillons, les frais de déplacement sont couverts par la Caisse, il faut seulement le dire 24 heures à l'avance à Mme Poulin.

N'hésitez pas à communiquer avec elle pour plus d'information. Merci Mme Poulin pour votre implication.

**cours de danse country
débutant à la salle
municipale de Leclercville**



**le mercredi à 19h00
Bienvenue à tous**

Information municipales

PREMIER VERSEMENT TAXATION 2022

Le premier versement du compte de taxe est le 30 mars prochain. Veuillez porter une attention particulière au numéro de matricule, ce dernier a changé suite à la réforme cadastrale. Il faut donc le changer si vous effectuez votre paiement via internet ou en informer le préposé à votre institution financière. **NE PAS OUBLIER QU'IL Y A UN DÉLAI DE 24H OUVRABLE AVANT LA RÉCEPTION DU PAIEMENT.**

GARDIENNAGE

Vous êtes étudiant ou à la retraite et vous aimez les enfants? Si vous êtes intéressés pour garder des enfants, n'hésitez pas à nous en faire part, il y a une demande croissante au sein de la municipalité. Vous pouvez communiquer avec nous au 819 292-2331.



CDDS
Corporation de Défense de
Droits Sociaux de Lotbinière Inc.



IMPÔT

pour une personne, un couple ou une famille à faible revenu dont le revenu annuel brut est de :

- Personne seule : 30 000\$ et moins
- Famille monoparentale : 30 000\$ et moins + 3 000\$ par enfant
- Couple sans enfant: 40 000\$ et moins
- Famille biparentale (deux parents) : 40 000\$ et moins + 3 000\$ par enfant

Sur rendez-vous seulement

Carte de membre payable au premier rendez-vous (5\$ ou 10\$ selon la situation)

418-728-4054

BÉNÉVOLER CHANGE LA VIE!

Activité
Gratuite

ACTIVITÉ RECONNAISSANCE DU BÉNÉVOLAT 2022

Venez vous divertir en
compagnie de l'humoriste
Marko Métivier

Activité offerte
aux BÉNÉVOLES et aux
ORGANISMES de Lotbinière



☀ **Mercredi 27 avril 2022** *en cas de tempête remis au 1er juin

☀ **Centre municipal, Salle L'Agathoise**
(2602, rue St-Pierre, Ste-Agathe-de-Lotbinière)

☀ **De 18h30 à 21h**

Inscription obligatoire au CPAL 418-728-4825 #101,
courriel: soutien@cpalotbiniere.com



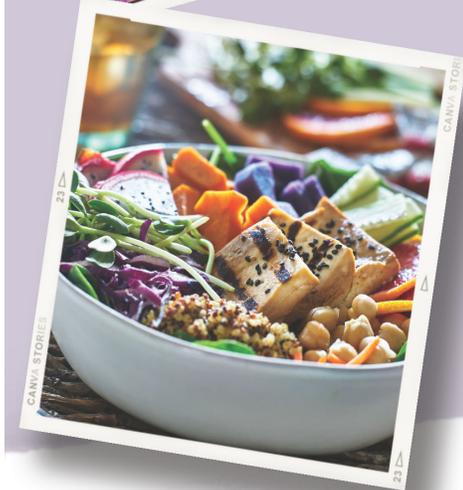
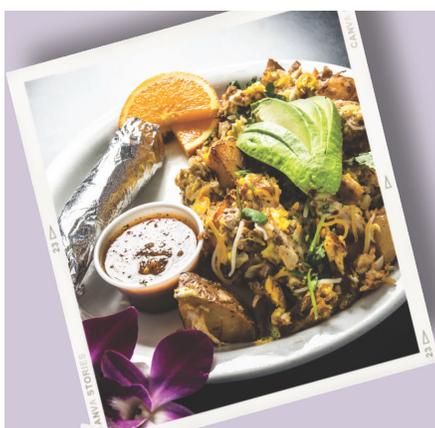
PROMUTUEL
ASSURANCE



DISTRIBUTION D'ARBRES

Bonjour à tous, comme à chaque année, il y aura distribution d'arbres (nombre limité). La distribution sera en mai.

Nous vous tiendrons au courant d'une date précise dans le journal et sur la page Facebook pour pouvoir vous en procurer.



Journée nationale des cuisines collectives CONFÉRENCE

TIRAGE DE PRIX
DE PRÉSENCE



Invitée Florence-Léa Siry, experte zéro gaspillage alimentaire, autrice et conférencière

LA CUISINE ZÉRO GASPI ET SES 1,2,3 VIES

21 MARS DE 19H À 20H30

en ligne sur zoom, c'est gratuit!
Pour vous inscrire numériser le QR
Pour info: 418 728-4402



CENTRE
FEMMES
DE LOTBINIÈRE



Municipalité de Leclercville

1014, rue de l'Église
Leclercville (Québec) G0S 2K0
Tél. : 819 292-2331
Télécopieur : 819 599-0550
mun.leclercville@videotron.ca



Membres du conseil

Denis Richard Maire
Charles-Étienne Beaudet Conseiller #1 et maire suppléant
Maxime Guimond Conseiller #2
Sophie Bédard Conseillère #3
Anthony Richard Conseiller #4
Johanne Lemay Conseiller #5
Rémi Auger Conseiller #6

Renseignements généraux

Directrice générale : Lucie Beaudoin

Directrice générale adjointe : Sylvie Lemay

Travaux publics :

Les Entreprises Édouard Paquette(418) 971-0055

Permis :

Sylvie Lemay(819) 292-2331

Préposé à l'entretien :

Nicole Beaudet(819) 292-2331

Location de salles et Chalet des loisirs :

Josée Dufort(819) 292-2331

Fabrique:

Rachel Héroux(819) 292-2769

OUVERTURE DU BUREAU MUNICIPAL

Lundi	8h00 à 12h00 et 13h00 à 16h00
Mardi	8h00 à 12h00 et 13h00 à 16h00
Jeudi	8h00 à 12h00 et 13h00 à 16h00